

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 754

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 57

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« c) Les deux derniers alinéas sont supprimés ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous proposons de supprimer les alinéas 8 et 9 de l'article L. 114-19 du Code de la Sécurité Sociale pour garantir le droit à l'humanité des agents concernés.